



3 RAISONS DE CHOISIR



EFFICACITÉ

Une assurance personnalisée par rapport à la spécificité de vos productions et de votre exposition au risque. Nous proposons une déclinaison de nos contrats par culture, par mode de production, par débouché et un large choix de franchises pour s'adapter au risque de chacun.



PROXIMITÉ

Une assurance construite et gérée en partenariat avec les coopératives et négoce au plus près de la réalité terrain, portée par des conseillers dédiés disponibles au quotidien partout en France.



SIMPLICITÉ

Un parcours client phygital tirant le meilleur parti de l'humain et du digital pour apporter de la mobilité, de la rapidité, de la légèreté administrative et de la transparence sur le contenu des contrats et les tarifs.



Plus d'informations,
contactez-nous
au 01.40.66.27.52
de 9 h à 18 h
du lundi au vendredi.
contact@atekka.fr

L'ASSURANCE AGRICOLE
NOUVELLE GÉNÉRATION
Sécurisez vos revenus !



ATEKKA
La néo assurance des filières agricoles



GRÊLE/TEMPÊTE GRANDES CULTURES



L'ASSURANCE AGRICOLE
NOUVELLE GÉNÉRATION
Sécurisez vos revenus !



ATEKKA

La néo assurance des filières agricoles

ORIAS : 17002730

Document non contractuel - Octobre 2021 - © photo : Istockphoto

Protéger l'agriculteur pour protéger l'agriculture et notre alimentation.

**AGRICULTEURS,
PROFITEZ D'UNE COUVERTURE
EFFICACE, SIMPLE ET MODULABLE
POUR VOTRE EXPLOITATION.**



**Une couverture contre
les pertes de rendements**

CÉRÉALES

- Avoine
- Blé dur d'hiver
- Blé tendre d'hiver
- Maïs ensilage
- Maïs grain
- Orge d'hiver
- Orge de printemps
- Seigle
- Triticale

LA MULTIPLICATION DE SEMENCES

est également couverte
sur l'ensemble de ces cultures

OLÉAGINEUX

- Colza d'hiver
- Tournesol
- Soja
- Lin oléagineux

AUTRES

- Chanvre
- Oignons
- Céillette



LES CULTURES BIO ET EN CONVERSION
sont également couvertes.

**UNE FRANCHISE À LA PARCELLE
EN CAS DE GRÊLE ET À LA CULTURE
POUR LES AUTRES ALÉAS.**

4 FORMULES	● ESSENTIELLE	● ESSENTIELLE +	● PREMIUM	● PREMIUM +
AVANTAGE PRIX	★★★★★	★★★★	★★	★
AVANTAGE INDEMNITÉS	★★	★★★	★★★★★	★★★★★



FRANCHISE GRÊLE

TOUTES CULTURES

10 %
à la parcelle

5 %
à la parcelle



FRANCHISE TEMPÊTE

CULTURES
MAÏS COLZA,
TOURNESOL

30 %
à l'exploitation

10 %
à la parcelle

30 %
à l'exploitation

10 %
à la parcelle

AUTRES CULTURES
BLÉS, ORGES...

30 %
à l'exploitation

COMMENT SOUSCRIRE ?

**JE M'ASSURE EN MOINS
DE 10 MINUTES**

MAI

Avant le 31 Mai
Je me connecte sur le site extranet
de ma coopérative ou de mon négoce
pour accéder à la plateforme de souscription
en ligne Atekka où je renseigne mes informations
et signe électroniquement mon bulletin
d'adhésion.

